



Paris 5e
École élémentaire des Boulangers

BILAN PLU DES ENFANTS - JUILLET 2022

PARIS 5E

Troisième étape de révision du Plan Local d'Urbanisme parisien :
les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement

c|a.u.e
de Paris

LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC MON ÉCOLE ENTRE HIER ET DEMAIN

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme parisien vers un PLU bioclimatique, le CAUE de Paris a proposé à la Ville de Paris de l'accompagner à travers des missions de sensibilisation et de réflexion auprès de publics variés : grand public et jeune public.

Parallèlement au dispositif de concertation proposé aux adultes, le CAUE de Paris a mis en place une démarche de sensibilisation et de réflexion à destination des enfants, à la demande de la Direction de l'Urbanisme, afin de recueillir leur regard sur la ville et leur vision du Paris de demain.

Entre le 11 avril et le 28 juin 2022, le CAUE de Paris est intervenu auprès d'une classe élémentaire « ambassadrice du PLU » (du CE1 au CM1), dans chaque arrondissement, afin d'inviter des enfants de tout Paris à imaginer de nouvelles règles d'aménagement pour le bâtiment de leur école.

Afin de recueillir leurs idées, deux ateliers, de 3h chacun, ont été menés dans chaque école :

- un premier atelier durant lequel les enfants ont dressé un premier état des lieux de leur école (architecture du bâtiment, hauteur, surface d'espaces plantés, fonctions présentes à l'intérieur du bâtiment...);
- un second atelier destiné à la réalisation, en maquette, du projet de l'école idéale.

Ce document présente spécifiquement :

- les ateliers réalisés dans l'école élémentaire des Boulangers, école ambassadrice du PLU pour le 5^e arrondissement ;

- la synthèse des propositions effectuées par les enfants, en lien avec le projet de règlement réalisé par la Ville de Paris, et dans la continuité de leurs propositions concernant le Projet d'Aménagement D'une ville iDéale.



LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC
MON ÉCOLE ENTRE HIER ET DEMAIN : DE NOUVELLES RÈGLES À IMAGINER

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES BOULANGERS

ÉCOLE AMBASSADRICE DU PLU DES ENFANTS POUR PARIS 5E

BILAN



11 élèves en classe de CE2



2 ateliers réalisés
les 18 mai et 1er juin 2022



1 dossier pédagogique à
destination de l'enseignante



école élémentaire des Boulangers,
19 rue des Boulangers, 75005 Paris

LE CAUE REMERCIE

- Madame Gourdon, enseignante
intéressée et investie, ayant
déjà participé aux ateliers de
la phase 1-diagnostic ;

- les élèves de CE2 enthousiasmés
par les ateliers.



1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1 État des lieux de l'école

1/ Quizz introductif du PLU 30 minutes

En introduction à l'atelier, un quizz a été proposé aux élèves.

Il a permis de revenir avec eux sur les grands principes de la ville durable, au travers de thématiques diverses : le changement climatique, la gestion de l'eau et des déchets, les énergies renouvelables, la mixité des fonctions, la mutualisation des espaces... Autant de sujets qui ont été abordés ensuite avec les élèves pour construire leur projet d'école du futur.

Afin d'observer les règles déjà appliquées dans leur quartier, un extrait cartographié du PLU aux environs de l'école a été présenté aux élèves. Dans la plupart des cas, l'école ne faisait l'objet d'aucune règle spécifique : les enfants ont alors pu inventer leurs lors de la phase de projet !

Enfin, une rapide présentation de l'architecture des bâtiments de l'école a été proposée aux élèves. Cela leur a permis de se familiariser avec les façades de leur école, mais également d'apprendre à définir le style et l'époque de cette construction.

LE QUIZZ DU PLU BIOCLIMATIQUE
VILLES DES PROXIMITÉS



8. EN VILLE, IL Y A PEU DE PLACE POUR CONSTRUIRE DE NOUVEAUX BÂTIMENTS.

ALORS, COMMENT FAIRE S'IL MANQUE UNE ÉCOLE OU UNE CRÈCHE DANS MON QUARTIER PAR EXEMPLE ?

MUTUALISER DES ESPACES
C'est-à-dire faire en sorte qu'un même bâtiment accueille plusieurs activités sur des temps différents.
École la journée et cours de couture le soir par exemple !

CONSTRUIRE DES SURELEVATIONS
C'est-à-dire construire au-dessus des bâtiments existants.

OCCUPER DES BÂTIMENTS VIDES
C'est-à-dire réaménager des espaces qui ne sont plus utilisés.

CAUE

LE PLU, ÇA RESSEMBLE À QUOI ?
REGARDONS DE PLUS PRÈS...

POUR LE MOMENT, SUR LE BÂTIMENT DE L'ÉCOLE IL N'Y A AUCUNE RÈGLE PRÉCISE...
À NOUS DE LES INVENTER !



LÉGENDE

- école élémentaire des Boulangers
- intérêt patrimonial
- obligation de construire des logements sociaux
- espace vert protégé : on ne peut pas construire !
- bâtiment protégé
- classé aux Monuments Historiques

CAUE

L'ÂGE ET L'ARCHITECTURE DE MON ÉCOLE
ADAPTER UN BÂTIMENT AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE CE N'EST PAS TOUJOURS FACILE, SURTOUT QUAND IL S'AGIT D'UN VIEUX BÂTIMENT !

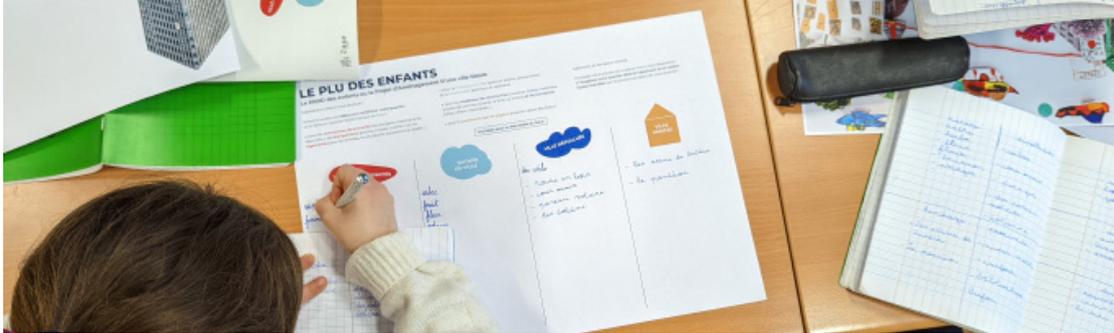
MAIS AU FAIT, QUEL ÂGE A VOTRE ÉCOLE ?
QUAND A-T-ELLE ÉTÉ CONSTRUITE ?
PLUSIEURS INDICES PEUVENT NOUS AIDER, SAUREZ-VOUS LES RETROUVER ?



compteur autour de 1900

CAUE

© CAUE de Paris



© CAUE de Paris

2/ État des lieux du bâtiment de l'école et de la cour

1 heure et 30 minutes

Les enfants se sont ensuite glissés dans la peau d'un architecte. Leur mission : adapter leur école aux enjeux du changement climatique. Mais avant de réaliser leur projet en maquette, ils ont d'abord réalisé l'état des lieux de la cour et du bâtiment de l'école.

Pour cela les élèves ont été divisés en 4 équipes et selon les thématiques déjà observées dans les « ateliers PADD » :

- **ville des proximités** : quelles activités l'école accueille-t-elle ou pourrait-elle offrir aux habitants du quartier ?

- **nature en ville** : quelle place la nature occupe-t-elle dans l'école ? Comment pourrait-on amplifier sa présence ?

- **ville dépolluée** : comment est générée l'électricité du bâtiment ? Comment les déchets sont-ils gérés ? Quelle place est offerte aux vélos, rollers, trottinettes ?

- **ville héritée** : quels sont les matériaux qui composent la façade du bâtiment ? Quelle harmonie avec les bâtiments environnants ? Quelles vues sur la ville ?

© CAUE de Paris

ATELIER 1

État des lieux de l'école

3/ Synthèse commune de l'état des lieux

20 minutes

Tous les états des lieux thématiques ont été compilés au tableau et chaque groupe a présenté le résultat de son travail. Des premières pistes de projet ont émergé et ont été discutées collectivement.

Ville des proximités - les fonctions de l'école
Il est proposé de transformer le préau en gymnase, d'installer un bar à jus dans la cantine et une salle des fêtes juste au-dessus. Il est également proposé d'implanter une ferme dans la cour des maîtresses et d'ajouter, dans la cour des élèves, un cinéma en plein air, des cages de foot et une cour Oasis.

Nature en ville - gestion de l'eau de pluie
À part quelques jardinières, peu d'espaces de pleine terre permettent de recueillir l'eau de pluie, majoritairement déversée dans les égouts. Les enfants ont, de fait, proposé d'installer un récupérateur d'eau de pluie et de dévier l'eau des gouttières vers les jardinières existantes.

Nature en ville - végétation
En terme de végétation, les enfants ont proposé de végétaliser les façades, de fleurir les fenêtres et de planter un potager. Pour favoriser la biodiversité, une ruche est installée.

Ville dépolluée - énergies
Aucun dispositif de production d'énergie renouvelable n'est installé dans l'école. Les enfants ont donc proposé d'installer des panneaux solaires sur le toit du bâtiment.

Ville dépolluée - gestion des déchets
Pour gérer une partie des déchets de l'école, les enfants ont proposé d'installer un compost dans la cour proche de la cantine, en plus des poubelles de tri sélectif qui existent déjà dans les classes.

Ville dépolluée - mobilité
Il est proposé d'installer un local à vélos dans la cour des maîtresses, à côté des bacs plantés.

Ville héritée - mise en valeur du paysage et du bâtiment
Les élèves ont émis le souhait de mettre en valeur les façades du bâtiment, qu'ils ont trouvées particulièrement belles. Ils ont aussi imaginé construire des surélévations, sur le bâtiment de la cantine notamment.

Ville héritée - confort
Afin de rafraîchir la cour, le remplacement du sol, aujourd'hui en enrobé noir, par un revêtement clair est proposé.





© CAUE de Paris

4/ Présentation de références

20 minutes

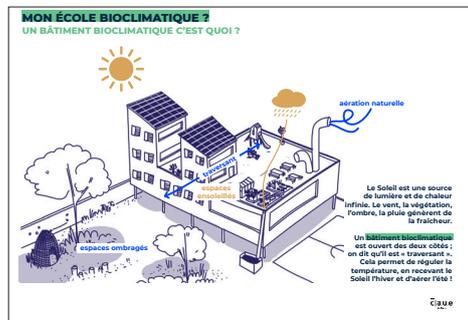
Écoles en paille, tours à vent, façades en panneaux photovoltaïques, locaux à vélos en bois intégrés à l'école, cours Oasis... Une série d'images de référence ont ensuite été présentées aux élèves. Elles leur ont permis d'imaginer plus clairement leur propre projet pour l'école.

Pour accompagner cette présentation, un jeu de cartes de références, classées par type d'espace (espace construit, espace libre et espace constructible) leur a été confié entre les deux ateliers.

5/ Fiche d'identité de l'école idéale

S'inspirant de ces références, les élèves ont été invités, entre les deux ateliers, à réfléchir individuellement à leur école idéale, au travers d'une « fiche d'identité » :

- au recto, plusieurs questions leur ont permis de construire un portrait précis de leur école ;
- au verso, ils ont pu la dessiner.



© CAUE de Paris

DANS LE BÂTIMENT

PLANTES GRIMPANTES SUR LA FAÇADE

GYMNASE DANS LE PRÉAU

LA SALLE D'ARTS - PLASTIQUE
PIQUE-NIQUE LE WEEK-END

LES FENÊTRES ET
UN POTAGER

UNE BOÎTE À OMBRES

POUR DESCENDRE DANS

LE PRÉAU EN VERRE

UN PRODUIT DE L'ÉLECTRICITÉ

DANS LA COUR

FAIRE UN COUR D'ASIS COUVERTE LE WEEK-END
Mettre des cabanes (+ OBSERVATOIRE)

* EN BOIS DANS LES
ARBRES

* EN OSIER DANS LA COUR

AJOUTER UN ^{TOBOGAN} TUNNEL PLANTÉ

AJOUTER UNE PETITE RIVIÈRE

INSTALLER UN CINÉMA EN PLEIN-AIR
EN SOIRÉE.

FAIRE LES COURS DE MUSIQUE
INSTALLER UN POULAILLER.

INSTALLER UN RÉSERVOIR D'EAU
(SET D'EAU)

PLANTER DE L'HERBE
DES ARBRES

INSTALLER UN LOULVÉLO (pour poussoir)

INST
DE L'
AVEC
METT

INST
a AVEC
* PROU
FAIRE

PLANT
METT
CON
PÉT
TOU

ATELIER 2

Réalisation de la maquette de l'école idéale

1/ Échanges collectifs sur le projet à mener pour l'école

20 minutes

À partir de l'état des lieux réalisé lors de l'atelier précédent, des références, et des « fiches d'identité » remplies en autonomie par les élèves, un temps d'échanges a été proposé à l'ensemble de la classe. L'objectif : définir et s'entendre sur un projet commun pour l'école du futur.

Pour cela, des fiches thématiques ont été distribuées aux élèves. En petits groupes thématiques (**fonctions, énergies, déchets, eau et nature, paysage, confort**), les élèves ont alors proposé des améliorations spatialisées (sur le toit, dans le bâtiment ou dans leur classe) pour leur école. La cour de récréation, future cour Oasis aujourd'hui en cours de réalisation, n'a pas été travaillée par les élèves puisqu'ils ont déjà participé à des ateliers participatifs pour co-concevoir leur future cour.

Le fruit de ces réflexions a ensuite été présenté au reste de la classe. Chaque proposition a été inscrite au tableau et soumise au vote de tous les élèves.

Les idées proposées par les CE2 de l'école des Boulangers, 5^e arrondissement

Dans le bâtiment de l'école, il est proposé :

- d'installer un gymnase ouvert le week-end dans le préau ;
- de transformer la salle d'arts plastiques en salle de pique-nique le week-end ;
- d'installer un toboggan pour descendre dans la cour depuis la salle de classe ;
- d'ajouter des plantes grimpantes sur la façade ;
- d'installer un potager ;
- d'installer une boîte à dons et une consigne à verre ;
- d'installer un vélo fixe qui produit de l'électricité ;
- d'agrandir les fenêtres ;
- d'aménager un escalier extérieur en verre.

Dans la cour, qui serait idéalement ouverte le week-end, il est proposé :

- de la transformer en cour Oasis, ouverte le week-end ;
- de mettre des cabanes en bois dans les arbres et des cabanes en osier au sol ;
- d'ajouter de nouveaux jeux (tunnel planté, toboggan...) ;
- d'offrir la possibilité d'organiser des séances de cinéma ou des cours de musique en soirée ;
- d'installer un poulailler ;
- d'aménager une petite rivière ;
- d'installer un réservoir d'eau et un jet d'eau ;
- de végétaliser la cour en plantant de l'herbe et des arbres ;
- d'aménager un local à vélos dans la petite courette.

Enfin, **sur le toit,** les enfants ont proposé :

- d'installer un café ouvert aux enfants et aux parents ;
- d'installer des longues-vues pour observer les étoiles ;
- d'installer une serre au-dessus de la cantine et des salles de classe, ainsi qu'un local de jardinage et un compost collectif ;
- d'aménager une rivière plantée avec des poissons ;
- de planter des arbres ;
- d'installer des panneaux solaires, une petite éolienne et une tour à vent ;
- d'installer une promenade en bois ;
- de faire une surélévation en bois sur les toits plats ;
- de prolonger l'escalier intérieur.

ATELIER 2

Réalisation de la maquette de l'école idéale

2/ Réalisation de la maquette

1 heure et 30 minutes

Les élèves se sont répartis en 3 groupes :

- **espace construit** pour transformer le bâtiment et les façades de l'école ;
- **espace constructible** pour aménager le toit ou créer des surélévations ;
- **espace intérieur** pour penser l'aménagement de la salle de classe.

Chaque groupe a été chargé de représenter, par espace, les éléments qui apparaissaient au tableau. Toutes les productions des élèves ont été assemblées pour ne former qu'une seule et même maquette.

Dans **l'école des Boulangers du futur**, telle qu'imaginée par les enfants, on pourra donc se rendre, le soir, sur le toit de l'école pour emprunter la promenade en bois, prendre un verre et observer les étoiles. On pourra également s'y rafraîchir, en été, à l'ombre des arbres et à proximité de la rivière.

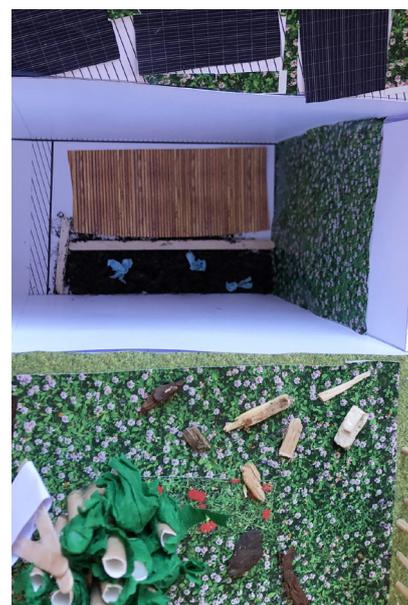
Les salles de classe se transformeront, en soirée, pour accueillir des activités à destination des habitants du quartier. La salle d'arts plastiques sera transformée en salle de pique-nique, par exemple.

La cour de l'école sera transformée en cour Oasis, traversée par une rivière. On y trouvera aussi un poulailler et de nombreux nouveaux jeux. Des arbres apporteront de l'ombre à la cour et on pourra y grimper pour atteindre les cabanes qu'ils abritent. Des plantes grimpantes couvriront la façade de l'école.

Pour que l'école soit autonome en énergie, des panneaux solaires seront installés sur le toit. Pour moins polluer, les enfants et les enseignants emprunteront des vélos, grâce à l'installation d'un local dédié. Les vélos serviront également à produire de l'électricité ! Consigne, boîte à dons, compost... le recyclage sera omniprésent.

Enfin, on pourra sortir de classe en empruntant un toboggan !

12



Mon école du futur idéale, école élémentaire des Boulangers © CAUE de Paris



© CAUE de Paris



2/ SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Sensibiliser les enseignants à la démarche PLU

En amont des ateliers avec les enfants, le CAUE a réalisé un **dossier pédagogique** à destination des enseignants et de la communauté pédagogique. Ce document a été transmis aux 17 classes désignées « ambassadrices du PLU ». Le dossier contextualise la révision du PLU, définit les termes clés de la démarche, précise les objectifs des ateliers et met à disposition d'autres documents ressources.

Proposant ainsi une sélection d'ouvrages de référence à destination du jeune public, cet outil a largement été utilisé par les enseignants avant ou après les ateliers.

LE PLU DES ENFANTS

PLU bioclimatique

Ce dossier pédagogique est à destination des enseignants. Il est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

QUEL REGARD SUR MA VILLE ?

Contexte global et enjeux

Le dossier pédagogique est contextualisé par un aperçu théorique et pratique des enjeux de la démarche PLU des enfants. Il est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

Objectifs

- Appréhender les enjeux de la démarche PLU des enfants
- Appréhender les enjeux de la démarche PLU des enfants
- Appréhender les enjeux de la démarche PLU des enfants

Le PLU, qu'est-ce que c'est ?

Le PLU est un document de planification urbaine qui définit les règles d'urbanisme applicables sur un territoire donné. Il est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

REPÈRES

Contexte et enjeux de la démarche PLU des enfants. Ce dossier pédagogique est à destination des enseignants. Il est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

SCÈNE D'UNE ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE

Une architecture bioclimatique, qu'est-ce que c'est ? Une architecture bioclimatique est une architecture qui prend en compte les enjeux de la démarche PLU des enfants. Elle est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

REPÈRES

La révision actuelle du PLU parisiens. La Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris mène une large concertation pour la révision du PLU parisiens. Cette concertation est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

LE CALENDRIER DE LA RÉVISION

Année	2021	2022	2023
La ville de Paris	Prépare la concertation	Prépare la concertation	Prépare la concertation
Le conseil municipal	Prépare la concertation	Prépare la concertation	Prépare la concertation

LES MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Le métier d'urbaniste est un métier qui consiste à concevoir et à réaliser des projets d'aménagement urbain. Il est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

LE LEXIQUE DU BIOCLIMATIQUE

Orientation et ventilation du bâtiment

Le bâtiment doit être orienté et ventilé de manière à optimiser son confort thermique. Il est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

Biodiversité et gestion de l'eau pluviale

Le bâtiment doit être conçu de manière à favoriser la biodiversité et la gestion de l'eau pluviale. Il est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

Multiplicité des fonctions

Le bâtiment doit être conçu de manière à favoriser la mixité sociale et la mixité des fonctions. Il est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

Énergie et déchets

Le bâtiment doit être conçu de manière à optimiser son efficacité énergétique et la gestion des déchets. Il est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

Matériaux clairs et naturels

Le bâtiment doit être conçu de manière à favoriser l'utilisation de matériaux clairs et naturels. Il est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

Héritage architectural et naturel

Le bâtiment doit être conçu de manière à respecter l'héritage architectural et naturel du territoire. Il est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

14

LECTURES

700 ANS À PARIS

- Album
- de 10 à 12 ans
- de 10 à 12 ans

100 ans d'un immeuble parisien - de la rue de Valenciennes à la rue de Valenciennes

- Album
- de 10 à 12 ans
- de 10 à 12 ans

Le Royaume de Michel

- Album
- de 10 à 12 ans
- de 10 à 12 ans

ÉCHANGES, DÉBATS, JEUX

DÉBATS

- À l'aide d'un album, de proposer un jeu de rôle.
- Mettre en scène, relater les passages marquants et les questions.
- Participer à un échange collectif, donner son point de vue.

DÉBATS

- Travailler de mémoire les épisodes marquants parisiens, en se basant dans son quartier.
- Travailler de mémoire les enjeux de la démarche PLU des enfants, en se basant dans son quartier.
- Colorier et compléter la Feuille de Travail de la Ville de Paris relative au PLU des enfants.

La Feuille de Travail - la ville du futur, ça ressemble à...

La Feuille de Travail est un document qui permet aux enfants de partager leurs idées et leurs suggestions pour la ville du futur. Il est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

La Feuille de Travail - la ville du futur, ça ressemble à...

La Feuille de Travail est un document qui permet aux enfants de partager leurs idées et leurs suggestions pour la ville du futur. Il est en lien avec le Cahier de Procédure de la Ville de Paris relatif au PLU des enfants.

Ce document est en ligne sur www.caue75.fr

3/ RESTITUTION DES ATELIERS

DISPOSITIFS DE RESTITUTION MIS EN PLACE Rendre compte du travail effectué auprès de tous les acteurs

Ce document de restitution à destination de la mairie du 5e arrondissement

Des bilans par arrondissement ont été réalisés. À destination des mairies d'arrondissement et des écoles concernées, ils permettent d'avoir un aperçu global du travail effectué et de la vision des enfants sur leur territoire.



Organiser un évènement de restitution commun à toutes les écoles ambadrices

Afin de valoriser les travaux des enfants, un évènement de restitution est à prévoir.

Seront exposés et présentés lors de cet évènement :

- les travaux réalisés lors de la phase de diagnostic (cartes sensibles notamment) ;

étape #1
diagnostic

- les collages de villes idéales ;
- les Projets d'Aménagement D'une ville iDéale ;

étape #2
PADD

- les maquettes d'écoles du futur réalisées en phase 3.

étape #3
règlement



Promenade au village Saint-Paul, école élémentaire Littré, Paris 6e © Jacques C., Ville de Paris, DU/SCC

LES ÉCOLES « AMBASSADRICES DU PLU »

Paris Centre

19 mai et 9 juin 2022
École élémentaire d'Argenteuil
Classe de CE2

5e arrondissement

18 mai et 1er juin 2022
École élémentaire des Boulangers
Classe de CE2

6e arrondissement

21 avril et 12 mai 2022
École élémentaire Littré
Classe de CE2

7e arrondissement

14 et 22 avril 2022
École élémentaire Eblé
Classes de CE2 et CM1

8e arrondissement

11 avril et 9 mai 2022
École élémentaire de la Bienfaisance
Classe de CM1

9e arrondissement

8 et 15 juin 2022
École élémentaire Buffault
Classe de CE1

10e arrondissement

18 et 25 mai 2022
École élémentaire de l'Aqueduc
Classe de CE2

11e arrondissement

30 mai et 13 juin 2022
École élémentaire Godefroy Cavaignac
Classe de CE1

12e arrondissement

9 et 16 juin 2022
École élémentaire EA 10 Lamoricière
Élèves de CM1

13e arrondissement

1er et 16 juin 2022
École élémentaire Franc-Nohain
Classe de CM1

14e arrondissement

23 mai et 10 juin 2022
École élémentaire Pierre Larousse
Classe de CE2

15e arrondissement

16 et 23 mai 2022
École élémentaire Dombasle
Classe de CE2

16e arrondissement

24 et 28 juin 2022
École polyvalente des Belles Feuilles
Élèves de CE2

17e arrondissement

10 et 24 mai 2022
École élémentaire Saint-Ouen
Classe de CE1

18e arrondissement

20 et 27 juin 2022
École élémentaire Philippe de Girard
Classe de CM1

19e arrondissement

15 et 21 avril 2022
École élémentaire Barbanègre
Classe de CE1

20e arrondissement

20 et 27 juin 2022
École élémentaire Bretonneau
Élèves de CE1/CE2



7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris

01.48.87.70.56
contact@caue75.fr
www.caue75.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977, pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.